



Extrait du registre des délibérations Réunion du 19 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf novembre à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 6 novembre 2014.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2014-38

**OBJET : BUDGET PREVISIONNEL 2015 DE LA REGIE
PERSONNALISEE « LE GUEULARD + »**

Comme le prévoit le Titre III article 9.2, le Conseil d'Administration de la régie personnalisée « Le Gueulard + » est amené à voter le budget prévisionnel 2015, préparé par le directeur, d'un montant total de 719 266 euros pour la section de fonctionnement et de 31 800 euros pour la section d'investissement.

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch évalue un avantage en nature d'un montant de 162 000 € annuel pour la mise à disposition du bâtiment équipé.

**BUDGET PREVISIONNEL 2015
de la régie personnalisée « Le Gueulard + »**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP 011	ACHATS		41 500,00 €
	Achats prestations de services	-	
	achat non stockés	41 500,00 €	
	6061 Fournitures non stockables	30 000,00 €	
	6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2 000,00 €	
	6064 Fournitures administratives	1 500,00 €	
	6066 Carburants	1 000,00 €	
	Achats de marchandises	7 000,00 €	
	Services extérieurs		277 766,00 €
	Sous-traitance générale	241 216,00 €	
	611 Sous-traitance générale	241 216,00 €	
	Locations	5 000,00 €	
	6132 Location immobilières	-	
	6135 Location mobilières	5 000,00 €	
	Entretien et réparation	29 500,00 €	
	6155 Sur bien mobiliers	1 000,00 €	
	61551 Materiel roulant	500,00 €	
	61558 Autres biens Immobiliers	2 000,00 €	
	6156 Maintenance	26 000,00 €	
	Assurances	2 050,00 €	
	6161 Multirisques	850,00 €	
	6168 Autres véhicules	700,00 €	
	Divers, documentation	500,00 €	
	Autres services extérieurs		94 000,00 €
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 500,00 €	
	6225 Indemnité au comptable et aux régisseurs	1 500,00 €	
	Publicité	44 000,00 €	
	6231 Annonce et insertion	20 000,00 €	
	6236 Catalogues et imprimés	20 000,00 €	
	6238 Divers	4 000,00 €	
	Déplacements, Missions, Réceptions	32 000,00 €	
	6251 Voyages et déplacements	3 000,00 €	
	6256 Missions	5 000,00 €	
	6257 Réceptions	24 000,00 €	
	Frais postaux et télécommunications	9 000,00 €	
	6261 Frais affranchissement	1 000,00 €	
	6262 Frais télécommunication	8 000,00 €	
	Services bancaires	500,00 €	
	Divers	7 000,00 €	
	6288 Agents de sécurités	4 000,00 €	
	6281 Cotisations	3 000,00 €	
	Impôts, taxe et versement assimilés		25 500,00 €
	Taxe / rémunération	2 000,00 €	
	6312 Taxe d'apprentissage	2 000,00 €	
	Taxe / rémunération	5 500,00 €	
	6333 Formations professionnelle	5 500,00 €	
	Taxe / foncière et habitation	3 000,00 €	
	6351 Taxe foncière	3 000,00 €	
	Autres impôts	15 000,00 €	
	637 Redevance (Sacem, CNV...)	15 000,00 €	
	Autres services extérieurs		
	Personnel extérieur au service		
	6218 Autre personnel extérieur	-	

CHAP 012	Charges de personnel		274 300,00 €
	Rémunération du personnel	188 600,00 €	
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	85 700,00 €	
	6451 URSSAF	61 704,00 €	
	6452 Prévoyance	1 714,00 €	
	6453 Caisse de retraite	11 998,00 €	
	6454 ASSEDIC	8 570,00 €	
	6458 Autres organismes sociaux	1 714,00 €	
	Autres charge sociales	-	
	6472 Comité d'entreprise		
	6474 Œuvre sociale		
	6475 Médecine du travail		
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		6 200,00 €
	681 Dotations aux amortissements	6 200,00 €	
TOTAL			719 266,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAP 013	ATTENUATIONS DE CHARGES		26 600,00 €
	6419 Remboursement rémunération	26 600,00 €	
CHAP 70	VENTES	195 466,00 €	195 466,00 €
	706 Prestations de services	154 712,00 €	
	707 Ventes de marchandises	15 800,00 €	
	708 Produits des activités annexes	24 954,00 €	
	7085 - Ports et frais accessoires facturés	23 354,00 €	
	7087- Remboursement de frais	1 600,00 €	
CHAP 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		497 200,00 €
TOTAL			719 266,00 €

SECTION INVESTISSEMENT 2015			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAP 20	20- Immobilisations incorporelles		22 600,00 €
	2051 Concessions et droits similaires (licences, DVD)	22 600,00 €	
CHAP 21	21-Immobilisations corporelles		
	2182 Matériel de transport		9 200,00 €
	2183 Matériel de bureau et d'informatique	9 200,00 €	
TOTAL			31 800,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAP 10	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		25 600,00 €
	1021 Dotation	25 600,00 €	
CHAP 28	28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		6 200,00 €
	2805 Concessions et droits similaires (5 ans)	3 302,00 €	
	28182 Matériel de transport (8 ans)	0,00 €	
	28183 Matériel informatique (5 ans)	2 422,00 €	
	2186 Emballage récupérable (3 ans)	476,00 €	
TOTAL			31 800,00 €

Il est précisé que la mise à disposition gracieuse du bâtiment équipé est un avantage en nature, dont le loyer annuel est évalué à 162 000 €, rapportant le budget prévisionnel de fonctionnement à 881 266 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VOTE le budget prévisionnel pour l'année 2015 de la régie personnalisée « Le Gueulard+ » par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

VOTE le budget prévisionnel pour l'année 2015 de la régie personnalisée « Le Gueulard + » lequel s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour :

- la section de fonctionnement à 719 266 €

- la section d'investissement à 31 800 €

AUTORISE la directrice à faire les demandes de subventions de fonctionnement auprès des différents partenaires publics et privés.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 19 novembre 2014
Le Président,



Moreno BRIZZI

